



SE-UNSA MARNE  
Maison des syndicats  
15 bd de la paix  
BP149 51055 REIMS cedex  
Rez de chaussée avant l'ascenseur  
03 26 88 25 53 [51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org)  
<http://sections.se-uns.org/51/>



## SE-UNSA Marne - Flash infos du 15 octobre 2010

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou de le transférer

### 1/Retraites manifestation du 16 et grève du 19

### 2/CTPD : compte rendu

### 3/Changement de département

### 4/ Action Aide administrative (suite)

### 5/ Réunions d'information syndicale

### 6/Lettre info de l'ASH



Mobilisés le 16 octobre  
contre une réforme injuste!

### 1/Retraites manifestation du 16 et grève du 19

Le 16 : RV sous les banderoles UNSA à 14H à Reims et 10H à Chalons.

Le 19 : nous rappelons que les déclarations d'intention de faire grève n'ont de valeur que dans le cadre de l'organisation du SMA.

L'intersyndicale nationale ayant décidé la date du 19 hier seulement, l'envoi par mail de la déclaration d'intention nous semble suffisant et réactif. C'est bien la déclaration dans laquelle on certifie avoir ou pas effectué le service qui fait foi pour la retenue de salaire.

Manifestations à 10H également le mardi 19 octobre, lieux habituels.



### 2/CTPD : compte rendu



La déclaration du SE-UNSA/UNSA Education est en pièce jointe.

Calendrier scolaire : L'IA souhaite reconduire « le pont de l'ascension » en 2012 et rattraper sur le mercredi 2 novembre. Cette question sera soumise au CDEN. Compte tenu des rythmes scolaires, et du fait que les familles ne font pas forcément le pont, il nous semble important d'entendre les fédérations de parents sur ce sujet (CDEN).

Bilan de rentrée 1<sup>er</sup> degré : -84 élèves en maternelle et -26 en élémentaire + 9 en CLIS 6 écoles ont été fermées (dont 4 fusions). Il y a 512 écoles cette année. Dans le privé, il y a - 112 élèves.

Le nombre d'élève par classe est de 24.98 en maternelle 22.34 en élémentaire 10.25 en clis, soit une moyenne départementale de 23.12 (augmentation de 2% en 7 ans)

Sont débattues les questions des AVS I et la précarité de la situation des accompagnants, les difficultés de recrutement et la gestion des situations d'urgence compte tenu des contrats qui prennent fin.

L'UNSA redemande un bilan complet de la situation de l'ASH dans le département (données élèves et situation de la formation des collègues)

Sur la suppression progressive de l'aide administrative au fur et à mesure que les contrats prendront fin, nous sommes à nouveau intervenus pour dénoncer la façon de procéder (voir déclaration en pièce jointe).

L'IA confirme la suppression des contrats sur l'aide administrative (consignes de Pôle Emploi via le préfet via l'Etat). Le Se-UNSA dénonce le non respect de la signature ministérielle sur ce sujet.

L'UNSA apportera son aide aux salariés dont la situation n'est pas conforme au droit du travail.

Les organisations syndicales informent l'IA de l'action du 19 sur les retraites.

### 3/Changement de département ><http://www.se-unsa.org/spip.php?article2559>

Le SE-UNSA vous accompagne dans votre projet de mutation. Contactez nous pour recevoir les informations sur le sujet et recevoir la brochure mutations 2011... et comme chaque année, le Se-UNSA de la Marne vous propose un suivi personnalisé.

### 4/ Action Aide administrative (suite)

Nous avons lancé une première action « je fais ce que je peux, rendez nous notre EVS ». Nous vous proposons d'agir au niveau des parlementaires. Le SE-UNSA national a de son côté interpellé les présidents de groupes à l'assemblée.

Le projet de budget qui va être débattu au parlement organise bien une diminution drastique de l'aide administrative à la direction d'école. **Si la mesure a déjà été partiellement anticipée dès cette rentrée, elle prendra toute sa dimension à compter de janvier.** Les deux tiers des Emplois de Vie Scolaire pourront être supprimés. C'est dès à présent, au moment du débat parlementaire, qu'il faut agir.

Le SE-Unsa vous appelle à vous adresser à vos députés et sénateurs afin qu'ils interviennent pour le maintien de l'aide administrative. Vous trouverez en pièce jointe le courrier à leur adresser.

Les EVS ne peuvent se voir ainsi remerciés alors que dans le même temps les écoles croulent sous l'inflation des demandes et tâches. **Ensemble, réclamons le maintien de l'Aide Administrative.**

Merci de nous avertir de votre démarche...car seule l'action collective est efficace !

Les coordonnées des parlementaires sont ici > <http://www.assemblee-nationale.fr/13/qui/circonscriptions/051.asp>

Les coordonnées des sénateurs sont là > <http://www.senat.fr/senateurs/sencir.html#c240>

### 5/ Prochaines réunions d'information syndicale

**REIMS** : Mercredi 20 octobre 9H/12H, maison des syndicats, rez de chaussée 15 bd de la paix

**EPERNAY** : Mercredi 17 novembre 9H/12H, maison des associations, rue Cervaux

**CHALONS** : Mercredi 1 décembre 9H/12H, maison des syndicats, 1 place de Verdun

Ordre du jour :

- Actualité du métier

-Vos questions, vos préoccupations (carrière-retraite-droits-vie de l'école...)

Quelle que soit votre affectation, vous pouvez participer à l'une ou l'autre.

Merci de nous avertir de votre participation. Le courrier informant votre IEN de votre participation doit lui parvenir 8 jours à l'avance, si votre réunion d'information syndicale remplace ce jour là une animation de circonscription. De toute façon, une attestation de présence vous sera remise pour faire valoir vos droits syndicaux (2X3 H d'information syndicale à l'année)

Modèle de courrier > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article415>

### 6/Lettre info de l'ASH Elle est là > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article420>



**Vos contacts au Se-UNSA :**

**1<sup>er</sup> degré** / Aline GEERAERTS : 06 14 25 31 19 - Jean-Michel ALA VOINE : 06 14 25 30 61 –

Benoît FOLB : 06 14 25 29 64

**2<sup>nd</sup> degré** /Patrice BARTHELEMY : 06 14 25 29 58 - Philippe GARET : 06 14 25 30 00

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.*

*Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>*